Offre de service

Indiquez les jours de fermeture prévus de votre service de garde tels que spécifiés sur vos ententes de service.

Si vous apportez des changements durant l'année, vous devez le signifier par écrit au bureau coordonnateur, en complétant l'avis de changement. Ce changement doit être inscrit dans vos entente de service signé par le parent.

JOUR ET HEURE D'OUVERTURE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture					
Fermeture					

Ouverture								
Fermeture								
HEURE DE REPAS ET COLLATION								
AM MIDI _		PM						
HEURE DE S	SIESTE	HEURE DE SORTIE EXTÉRIEURE						
DE À		DE À DE		À				
CONGÉS FÉRIÉS								
Congé férié		\$ Chargé		Notes				
Jour de l'an								
Lundi de pâques								
Fête des patriotes								
Fête nationale du Québec								
Fête du Canada								
Fête du travail								
Action de grâces								
Noël								
Lendemain Noel								
<u>AUTRES CONGÉS</u>								
Autres	congés	\$ Chargé		Notes				
VACANCE								
Vacances		\$ Chargé		Notes				
				·	·			